



Montréal, le 29 septembre 2008

À : Tous les membres du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec

De : Stéphane Lemaire, président national du S.A.P.S.C.Q.

COMMUNIQUÉ POUR AFFICHAGE IMMÉDIAT

Objet: Négociation

Mesdames, Messieurs,

Les rencontres de négociation se poursuivent intensivement. Au cours du mois d'octobre, nous souhaitons vivement parvenir à une entente sur le cadre monétaire. Nous envisagerons les scénarios salariaux, et ce, conformément aux orientations que le conseil syndical s'est donné à la suite du sondage que vous avez tous reçu en début d'année, directement à votre domicile. Le comité de négociation devra être satisfait des scénarios salariaux avant la tenue du conseil syndical prévu les 28 et 29 octobre 2008.

Par ailleurs, d'autres sujets importants sont en discussion et les résultats devraient également être connus durant cette même période.

Puisque tout est directement relié, nous ne pouvons pas conclure d'entente sur la transformation des agents temps partiels en agents permanents après un certain délai. Également, nous ne pouvons accepter d'élaborer de nouvelles propositions d'horaire et leur application sans en avoir évalué les impacts et les coûts.

Rappelons que les objectifs principaux sont l'amélioration de la qualité de vie au travail, l'arrêt du gel des effectifs et l'augmentation de la masse salariale.

Sur le plan syndical, d'importants travaux ont déjà été réalisés. Nous sommes en mesure d'élaborer plusieurs avenues lorsque le cadre financier nous apparaîtra fidèle. Les horaires 7x7, 5x2, et 12 heures ont été étudiés en long et en large.

Les discussions ne se produisent pas de façon traditionnelle puisque, comme vous le savez, la Loi 43 fixe certaines balises. Sachez que nous avons toutefois posé nos ultimatums.

La « journée chemise blanche » du 24 septembre démontre l'esprit de solidarité qui fait la force du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec.

Pour présenter différents scénarios de mobilisation, le comité de soutien est en lien constant avec tous vos représentants locaux. Évidemment, nous préférons tous discuter d'une entente de principe plutôt que d'un plan de mobilisation accéléré lors du conseil syndical. Actuellement, au niveau de la mobilisation, nous élaborons différentes étapes. Nous n'avons pas le choix, il faut toujours être prêt à démontrer notre solidarité.

Le Syndicat, c'est l'affaire de tout le monde, parce que c'est tout le monde qui en bénéficie.

Syndicalement,

Stéphane Lemaire
Président national

SL/hd